



HAL
open science

Nouvelles épaves de Provence (II)

Fernand Benoit

► **To cite this version:**

Fernand Benoit. Nouvelles épaves de Provence (II). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1960, 18 (1), pp.41-56. 10.3406/galia.1960.2288 . hal-01925935

HAL Id: hal-01925935

<https://hal.science/hal-01925935>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

NOUVELLES ÉPAVES DE PROVENCE (II)¹

par M. Fernand BENOÎT

Les recherches sous-marines se développent à un rythme accru que ne peut suivre leur contrôle. Les documents qui viennent à la connaissance de la Direction des Antiquités ne représentent donc qu'une part des découvertes qui sont faites tous les ans sur le littoral et sont malheureusement perdues pour la science.

BOUCHES-DU-RHÔNE

1. Iles du Frioul. — Le cimetière marin s'avère très important ; la prospection systématique de M. H. Portail signale à la calanque de l'Anc, à —13 mètres, au pied de bittes d'amarrage taillées dans la falaise (antiques ?), un gisement d'amphores brisées (C 72-75) Autres gisements à la même profondeur entre les îles Pomègues et Ratonneau, au pied d'un récif affleurant à —0 m. 70 env. (amphores gréco-italiques à lèvre inclinée) et au Canoubier.



Fig. 1. — Ile de Pomègues. Estampille (fros tirant de l'arc ?) sur coupe campanienne (diam. 132 mm). (Dessin P. Pironin).

A la pointe S.-E. de Pomègues vers le cap Caveau, plusieurs épaves : à —33 mètres, amphores italiennes ensablées jusqu'au col (M. Y. Girault, R. Gauthier et A. Davso) ; à —52 mètres, à 80 mètres de la côte sur l'alignement de l'île Planier, amphores à anses bifides (Dressel 2-4) avec graffites sur le col (CANTISX) et sur la panse (ON), coupe campanienne (Lamboglia forme 27) avec estampille (fig. 1) figurée (M. Gélindo, C 159-162).

A l'O. de Ratonneau, entre l'îlot de Tiboulen et le cap, poids de plomb tronconique plein, la face inférieure concave (plomb de sonde), percée de deux trous dans le sens vertical pour le passage d'un filin (diam. 0,12 ; haut. 0 m. 07) (M. J. Manganelli, C 141).

2. Iles Calseragne et des Jarres. — Sur la rive N. de Calseragne, bittes d'amarrage (antiques ?) taillées dans le roc (M. Y. Girault) (fig. 2).

A l'« Esteu dou mitan », entre les deux îles, col d'amphore à anses bifides (Dressel 2-4) avec timbre au bas du col Q S S, dans cachet rectangulaire (M. Y. Girault et Dr Marty, C 101) (fig. 2 bis). Amphore gréco-italique de petit format (haut. 0 m. 65) ; fragments d'amphores sphériques (Dressel 20) à —20 mètres (M. F. Clouzot, C 101, 103, 120) ; petite amphore du Bas-Empire (M. Gréaud, C 175) (fig. 3).

(1) Voir *Nouvelles épaves de Provence*, *Gallia*, XVI, 1958, p. 5-39. — Les chiffres précédés de C entre parenthèses se rapportent à la numérotation du dépôt des fouilles sous-marines au musée Borély.

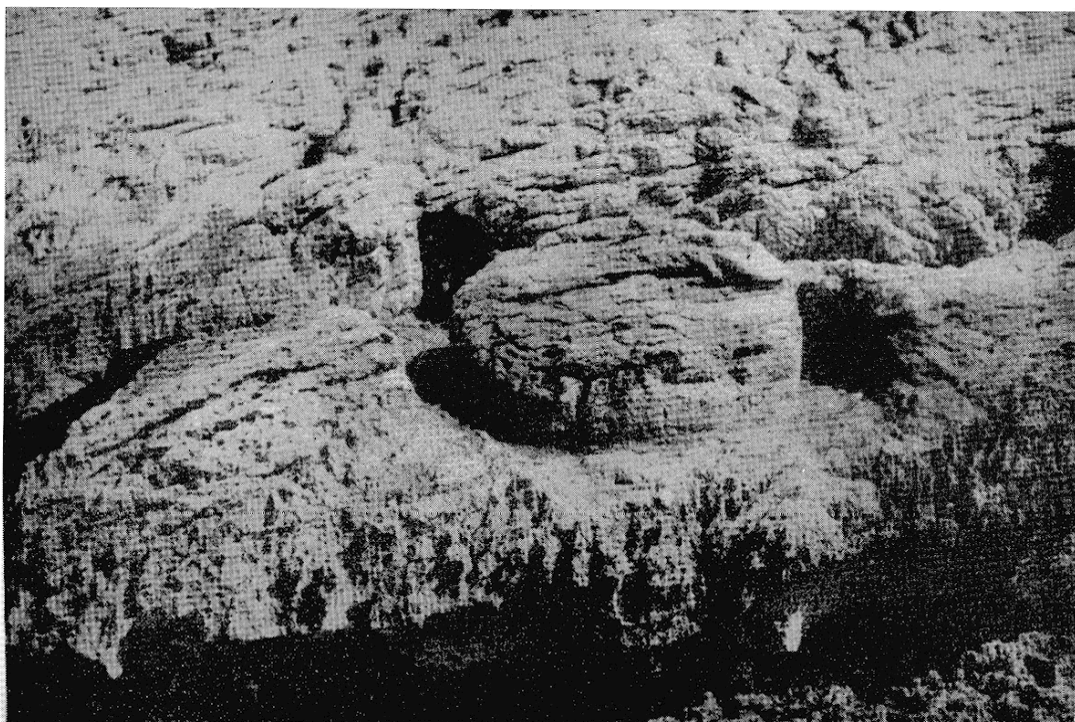
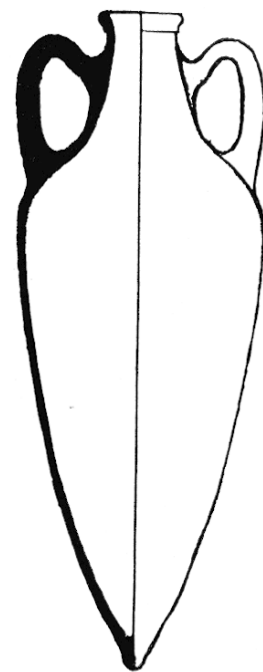


Fig. 2. Ile Calseragne. Bitte d'amarrage creusée dans le roc. (Cl. Y. Girault)



Fig. 2 bis. — « Ecueil du milieu ». Marque Q S S sur Amphore Dressel 2-4. (Cl. Y. Rigoir)



C. 175

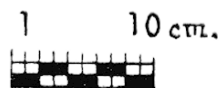


Fig. 3. — Calanque des Chèvres. Amphore du Bas-Empire.

Niolon. — Dans la rade de l'Estaque, épave dispersée à —10 mètres : amphore italique remplie de poix (l'analyse faite par l'Institut français du Pétrole montre qu'il s'agit d'un résidu de goudron de bois résineux, avec colophane et essence de térébenthine), couvercles d'amphores avec tenon de préhension, débris de vases de verre, anneaux de cargue et plomb de sonde (haut. 0 m. 28) (M. Givone, C 142, 149).

3. Sènèmes-Ponleau. — A l'entrée du port de *Ponleau*, vers le site localisé par M. A. Lotti², par —10 mètres, deux amphores intactes du type Dressel 3/4 à anses bifides, portant toutes deux sur l'épaule en grandes lettres (0,05/08) des graffites : SAX, SIIX CAI (MM. Beuchat et Boscolo, C 98 et 102).

4. Cassis. — Le cimetière marin de *Cassidaigne*, à 90 mètres N.-N.-O. du phare, à —35 mètres, au pied d'un écueil à fleur d'eau, à 2 kilomètres env. de la côte, a été localisé par M. H. Portail : amphores à anses bifides (Dressel 2-4) et à anses à coude relevé (Dressel 44-45), amphores italiques (C 180-183).

Dans la baie de Cassis, à l'O. de la pointe du Lombard fragments de jarres et d'amphores et à Port-Miou épave d'amphores italiques (Dressel I B) (M. J. Manganelli).

5. Épave de la Ciotat³. — L'intérêt de cette épave, malheureusement pillée, s'avère très grand. Nouveau timbre d'amphore gréco-italique : E V D (*aemon*)⁴ (fig. 4) et nombreux opercules de chaux avec timbres à 7 ou 8 impressions carrées, dont un porte des lettres A I L...R (fig. 5) (M. G. Bout, C 112-113). Vases d'usage culinaire, d'origine ibérique : cruche en pâte rosâtre à panse carénée vers le milieu et attache de l'anse au-dessus du col (fig. 6) et bocal cylindrique en pâte rose à rebord horizontal et deux petites anses non nervées soudées au vase, du type *sombrero de copa* (fig. 7), avec restes de peinture rouge sous le rebord⁵ (M. Y. Girault, C 184, 200). Campanien A (II^e s.).

Cette épave, qui associe des amphores et une baignoire de provenance gréco-italique à des vases ibériques, sera l'objet d'une fouille méthodique avec dévasage à la lance d'incendie. (M. H. Portail). Un dépôt est créé au musée de La Ciotat.

Une seconde épave a été découverte par M. Y. Lucas à la pointe S.-E. de l'île Verte, au mourre de Roustaud, à —30 mètres (amphores massaliètes, C 118, 119) ; fragments de divers types (épave C ?) au S. de l'épave A (M. Y. Lucas, C 138) (fig. 8).

Jas d'ancre (long. 1 m. 60), découvert au « Sec » du Bec de l'Aigle par M. Y. Lucas (Musée de La Ciotat).

VAR

6. Bandol. — Les dragages du port de l'île de Bendor, signalés par M. P. Ricard, ont mis au jour un certain nombre de fragments d'amphores, dont un col étrusque et des cols du Bas-Empire (Musée de Bendor).

(2) *Gallia*, XII-1954, p. 433.

(3) *Ibid.*, XVI-1958, p. 23.

(4) Cf. *C. I. L.* X, 1786, 3482, 3515 (Pouzzoles, Misène).

(5) Cruche : *Corpus Vasorum antiq., France*, 6 (Coll. Mouret), pl. 36, nos 24-29 ; sombrero : J. CABRÉ AGUILO, *Corpus Vasorum Hispanorum, Azaila*, 1954, pl. 10-11 ; type sans doute du II^e s. : N. LAMBOGLIA, *La ceramica iberica, Revue Études ligures*, 20, 1954, p. 90, fig. 2 (Vintimille), fig. 50 (Castiglione) ; même type dans l'anse Saint-Roch à Antibes, à Marseille, à Vintimille. Sur la diffusion de la céramique culinaire ibérique : P. CINTAS, *Céramique ibérique trouvée aux Andalouses (Oran), Comptes rendus Académie*, 1956, p. 166.



Fig. 4. — Épave A de la Ciotat. Marque d'amphore gréco-italique. (Dessin Ch. Lagrand) 1 : 2.

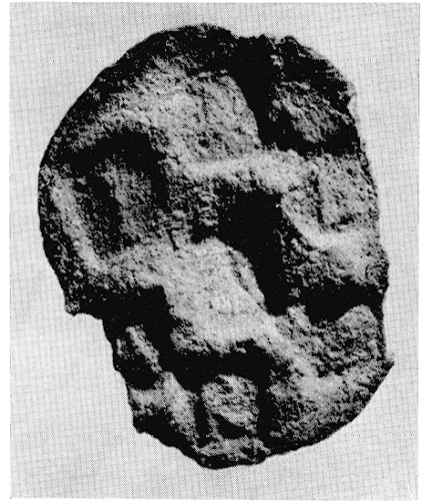


Fig. 5. — Épave A de la Ciotat. Opercule à impressions carrées avec lettres A I L.. R.. Diam. 0,11. (Cl. Y. Rigoir).

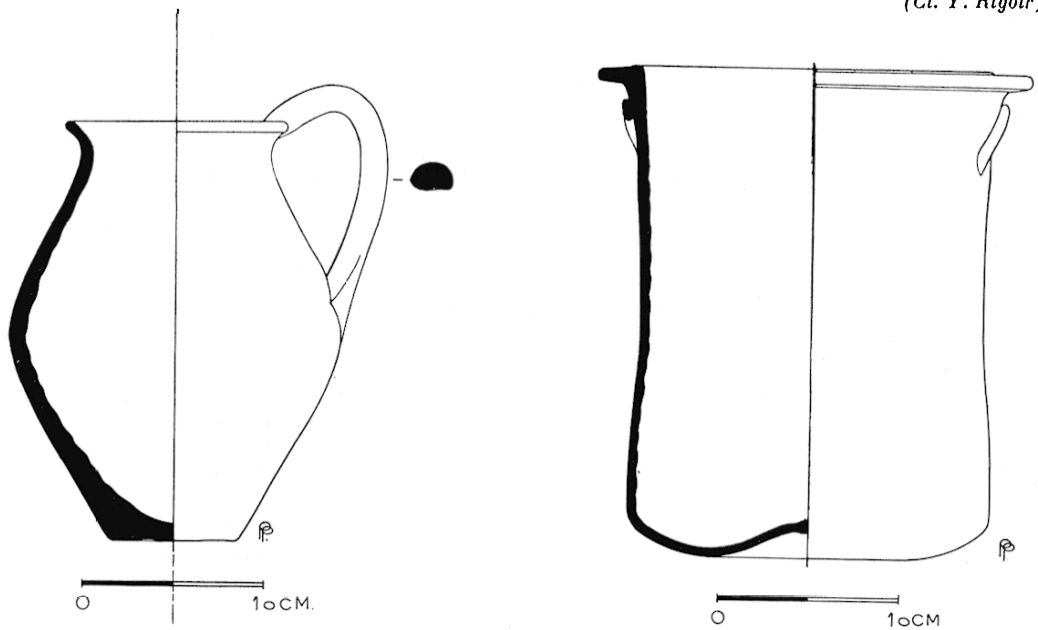


Fig. 6 et 7. — Épave de la Ciotat. Cruche et sombrero de copa ibérique (Dessin P. Pironin) 1 : 4.

7. *Iles d'Hyères*. — Une épave couverte d'algues a été découverte par le G. E. R. S. de Toulon à la pointe N.-O. de *Porquerolles*, près de Jaumegarde, à —20 mètres. Sur l'intervention de M. Fr. Dumas, ont été remis par le G. E. R. S. au musée Borély trois types — échantillons d'amphores : gréco-italique (fig. 9) type de La Ciotat (Syracuse ?), deux amphores de forme ovoïde à pied en bobèche entouré d'un anneau, en pâte fine (fig. 10 et 11), sans doute hellénique⁶, une meule complète en poudingue (type de Délos) ; un jas

(6) Cf. *Gallia*, XII-1954, p. 37, fig. 1, 1 c et 11 ; A. MAIURI, *Una fabbrica di anfore rodie*, 1923, p. 39 fig. 6, n° 4569 ; *BCH*, 76, 1952, p. 272, fig. 75 et 77 ; 1953, p. 141, fig. 3a.

d'ancre en plomb (fig. 12) décoré de 4 emblèmes représentant une « tête coupée » humaine, de face, les yeux mi-clos (fig. 13) sur le type des masques celto-ligures d'Entremont. Cette représentation de la mort sur l'« ancre de miséricorde », qui est le dernier recours contre la tempête, a la même valeur apotropaïque que la tête de Méduse qui écarte la mort sur le jas du cap d'Antibes (musée de la Marine⁷), les osselets, qui sont l'emblème le plus fréquent⁸, ou le dauphin qui sauve les naufragés, récemment trouvé sur un jas à Barcelone⁹. Ainsi la « tête coupée » de Porquerolles, qui doit être interprétée par un rite de *devotio*, prend-elle sa place dans l'exégèse complexe de ce signe ; elle est un talisman contre la mort et joue le rôle d'*ex-voto* propitiatoire. Une lampe date le gisement (fig. 13 bis).

L'analyse faite par M. J.-R. Maréchal montre que ce plomb a la même teneur en cuivre (0,05/10 %), en argent (0,01 %) et en bismuth (0,001 %) que les jas du Grand Congloué de provenance grecque (C 130, 135).

8. Saint-Tropez. — Les recherches précédemment faites par M. J. Courtin sur le haut fond de la *Moutte*¹⁰ lui avaient permis d'identifier un cimetière marin avec amphores de différents types et bouchons en chaux avec sept ou huit impressions carrées dans des cols à lèvres inclinées ; plusieurs bouchons de ce type ont été retrouvés, sans caractères lisibles (M. A. R. Vendieux, C 188), l'opercule étant toujours placé au ras de la lèvre.

Le Club de la Mer de Saint-Tropez (M. Happel) a localisé une épave à 250 mètres S.-S.-O. de la balise de *Rabiou*, à —30 mètres : amphores à anses bifides (Dressel 2-4) et amphore à huile, incomplète du col (C 173 et 185) (fig. 14).

9. Villepey. — Au S.-O. de *Fréjus*, au quartier de Villepey, au S. du lieu-dit le Gélus, à proximité d'un ancien lit de l'Argens, l'exploitation d'une sablière a permis de repérer une épave antique, non loin de la fabrique de salaison de poissons de Villepey¹¹. Elle est d'un grand intérêt pour l'étude du commerce de cette côte dans l'antiquité et pour la typologie des amphores du Bas-Empire (fig. 15) : amphores à panse sphérique, à lèvre arrondie ou biseauté (Dressel 20 ; Pelichet 20 a¹²), avec bouchon de terre cuite luté à la chaux ; plusieurs remplies d'olives ; amphores allongées à *garum*, à pied terminé par un bouton (type voisin de Dressel 17/27).

(7) *Gallia*, VIII-1950, p. 130 ; F. BENOIT, Jas d'ancre à tête de Méduse, *Revue archéologique*, 1951, I, p. 225 ; *Revue Études ligures*, 18, 1952, p. 272, fig. 35.

(8) Cf. sur le rôle apotropaïque des osselets et le passage de la divination par le sort à la prophylaxie : P. CINTAS, *Amulettes puniques* (Tunis), 1946, p. 126 et F. BENOIT, Dodecaèdre d'Arles, *Ogam*, IX, 1957, p. 107. On notera la coutume générale de l'osselet rituel dans la tombe, dans la nécropole gréco-ibérique de la Albufereta (musée d'Alicante). Cinq jas à osselets sont actuellement connus : Carry-le-Rouet (musée Borély) ; Cap Ferrat (Club de l'Exploration sous-marine de Nice) ; Saint-Tropez (musée Naval) ; Iles Cerbicales, Corse (*infra*) ; côte N. de Syracuse (musée Borély).

(9) *C R I S. Revista de la Mar* (Barcelone) I, février 1959, p. 19. Jas avec deux dauphins associés à un marteau de mineur ; et autre jas avec une colonnette à chapiteau ionique ; marque incisée *S E P T V (mius)* : *Ogam*, 1960.

(10) *Gallia*, XVI-1958, p. 28, fig. 33.

(11) Dr. DONNADIEU, *I^{er} Congrès de Nice* (Institut histor. de Provence, I), 1927, p. 320 ; *F O R*, II, 6 ; sur ces bassins, voir *Gallia*, VIII-1950, p. 124 et Archéologie sous-marine, *Revue Études ligures*, 18, 1952, p. 295. Cf. sur le commerce au moyen âge : P. A. FÉVRIER, La basse vallée de l'Argens (avec carte), *Provence historique*, IX, 1959, p. 38.

(12) E. PELICHET, *Amphores romaines* (musée histor. de Nyon), 1948, p. 191, fig. 1a.

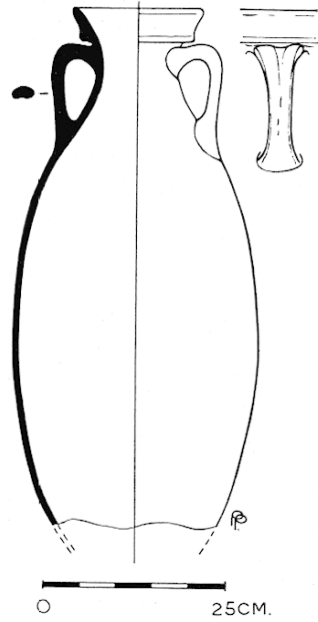


Fig. 8. — Épave C de La Clotat. Amphore à huile.
(Dessin P. Pironin) 1 : 10.

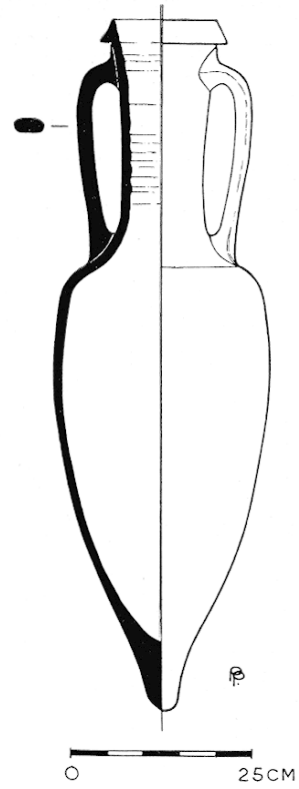


Fig. 9. — Épave de Porquerolles. Amphore gréco-italique.
(Dessin P. Pironin) 1 : 10.

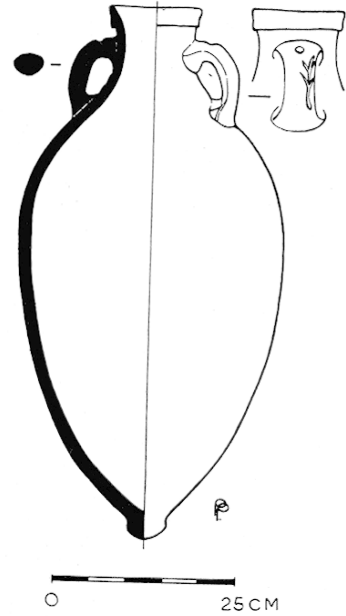
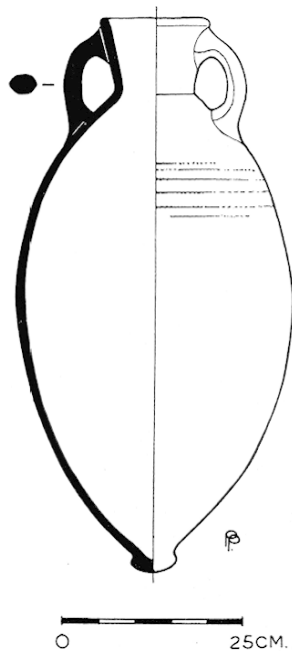


Fig. 10 et 11. — Épave de Porquerolles. Amphores ovoïdes à col en bourrelet et à bouton terminal. (Dessin P. Pironin). 1 : 10.

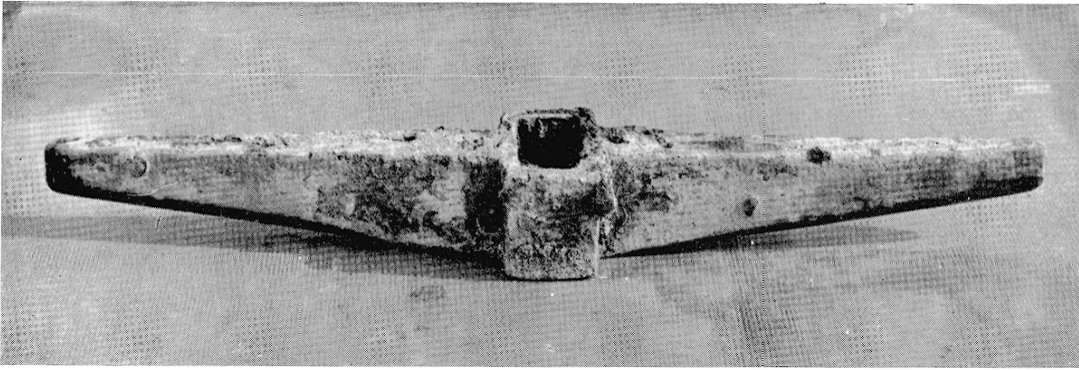


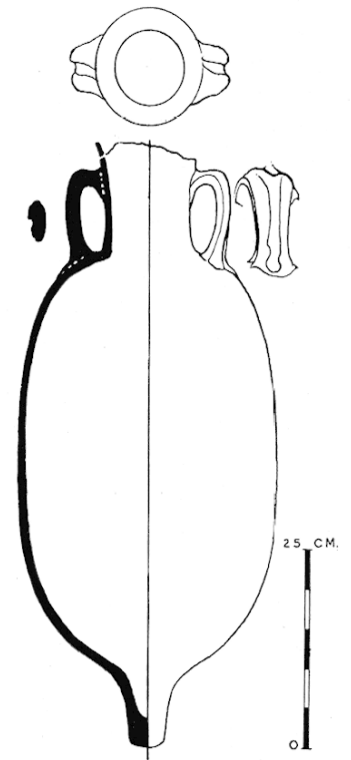
Fig. 12. — Épave de Porquerolles. Jas d'ancre à emblèmes apotropaïques. Long. 1 m. 41. (Cl. Y. Rigoir).



Fig. 13. — Épave de Porquerolles. Détail d'un emblème à « tête coupée ». (Cl. Y. Rigoir).



Fig. 13 bis. --- Épave de Porquerolles. Lampe hellénistique à poucier (III^e-II^e s.).
(Cl. Fr. Dumas).



C. 185

Fig. 14. --- Épave B de Saint-Tropez. Amphore à huile. (Dessin di Russo). 1 : 10.

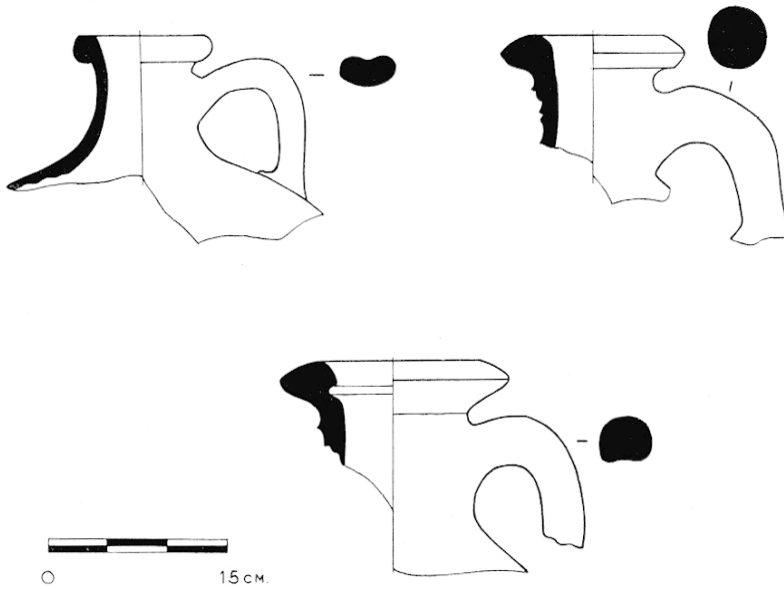


Fig. 15. --- Épave ensablée de Villepey. Cols et pieds d'amphores du Bas-Empire.
(Dessin de M^{me} N. Rivier).

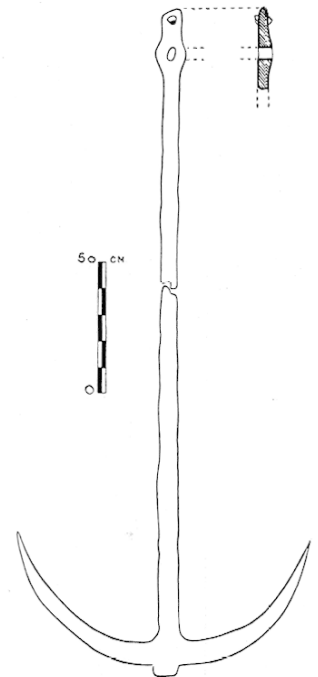


Fig. 16. --- Épave ensablée de Villepey. Ancre en fer. (Dessin de M^{me} N. Rivier).

Ancre en fer à pattes courbes¹³, en bon état de conservation (long. 2 m. 53) : verge de section rectangulaire, plus large autour du trou d'organeau (fig. 16). Fragments de membrure du navire, avec chevilles de bois en place dans les trous, clous de cuivre ; organeau (diam. 0 m. 23) et maillon de chaîne en fer, enrobé de concrétions sableuses (Centre de Documentation archéologique du Var).

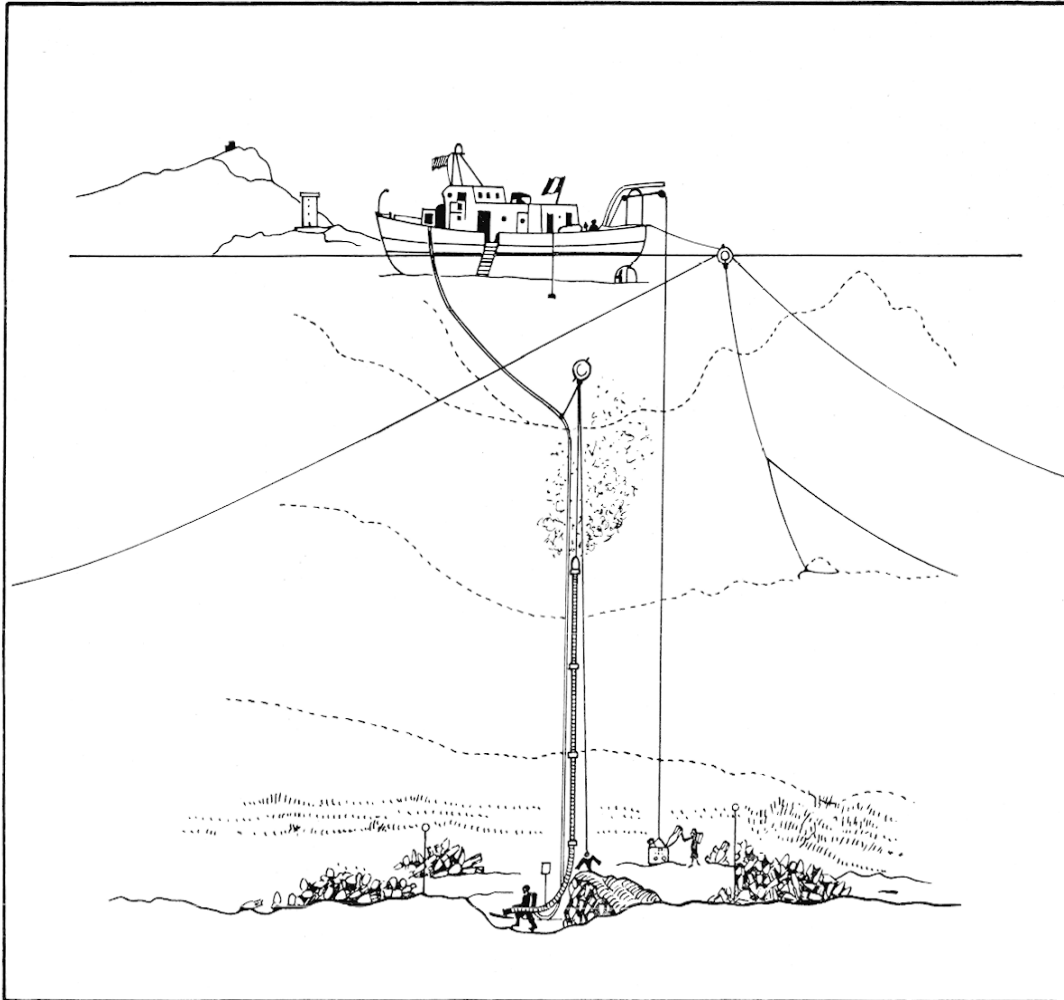


Fig. 17. — Épave du Dramont. Dévaseuse immergée. (Dessin de M. A. Svirine).

L'épave est profondément ensablée, au-dessous du niveau d'extraction de la pelle mécanique ; l'excavation est remplie d'eau bourbeuse provenant des infiltrations de la mer, de telle sorte qu'une fouille subaquatique s'est avérée impossible (comm. de M. E. Grégoire de Bruxelles ; MM. P. A. Février, R. Boyer).

(13) Ce type d'ancre, dont la courbure des pattes est analogue à celles de Pompeï et de Nemi (G. UCCELLI, *Le navi di Nemi*, p. 238, fig. 270 et 272) et différente de celle de La Ciotat (*Gallia*, XVI-1958, p. 25, fig. 29), en diffère cependant par l'absence de renfort au bas de la verge et la forme effilée de l'extrémité des pattes. Elle n'avait certainement pas de revêtement de bois.



Fig. 18. — Épave du Dramont. Coupe d'amphores imbriquées. Au fond les membrures de la carène. (Cl. Y. Girault).

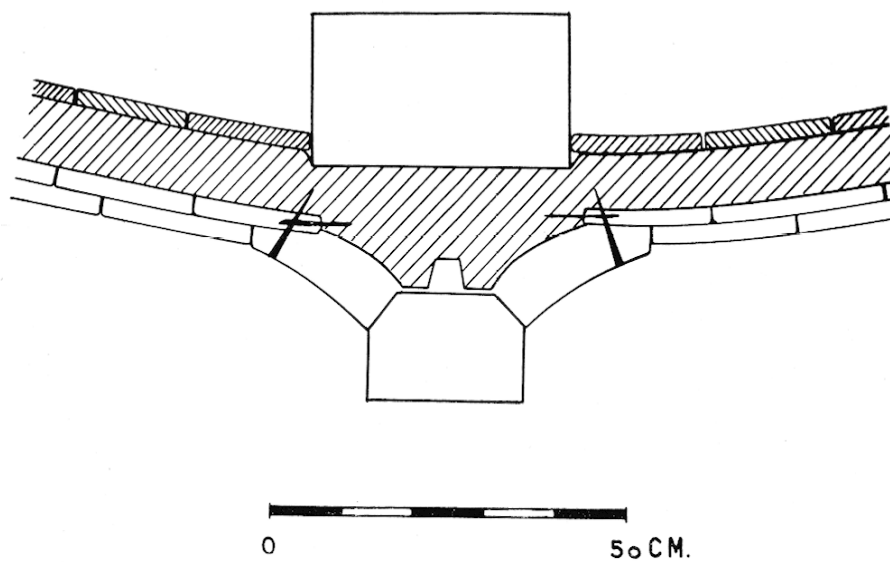


Fig. 19. — Épave du Dramont. Section de la carène avec quille et carlingue. (Dessin en collaboration par Dr Garoust, J. M. Rouquette et Sivirine).

10. *Saint-Raphaël*. — L'épave A du *Dramont*¹⁴ brisée sur des récifs à fleur d'eau, au S.-O. de l'île d'Or, avait été choisie pour une fouille subventionnée par le C.N.R.S. et la Direction de l'Architecture à cause de la position d'une partie du chargement, les amphores étant imbriquées sur plusieurs rangées sous une couche de concrétions ; malheureusement il est apparu que plusieurs centaines d'amphores avaient été enlevées (environ 500) et plusieurs centaines brisées par les pilliers.

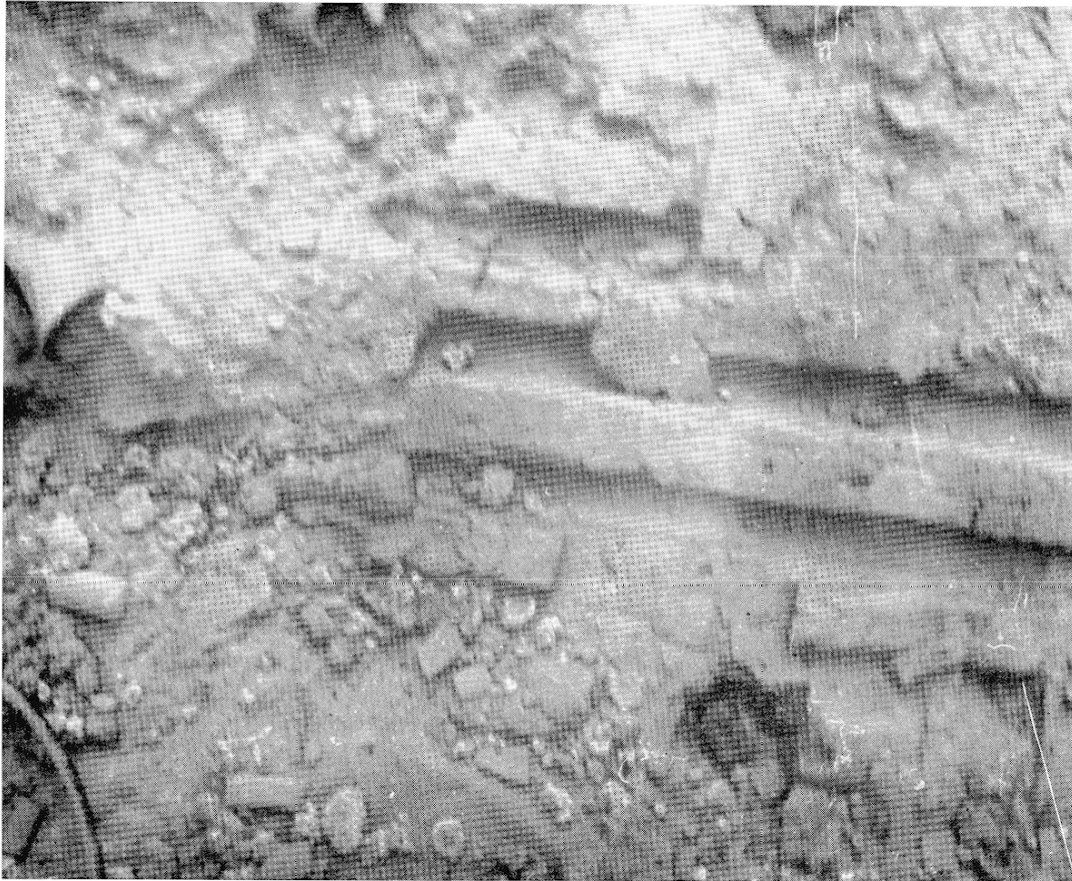


Fig. 20. — Épave du *Dramont*. La membrure. (Cl. Y. Girault).

La fouille a été faite avec l'*Espadon* du Commandant Cousteau, sous la direction technique de M. A. Sivirine, ingénieur à l'O.F.R.S. et de M. Fr. Dumas, du G.E.R.S., avec la collaboration de M. J.-M. Rouquette, conservateur du musée d'Arles. Au point de vue technique, cette nouvelle expérience a permis de mettre au point l'installation de la dévaseuse, suspendue à un flotteur immergé pour éviter l'action de la houle (fig. 17). Le rapport technique¹⁵, établi en collaboration avec M. Sivirine, montre le soin avec lequel a été faite cette fouille, qui marque un progrès au point de vue de la méthode et de la technique sur les fouilles précédentes.

(14) *Gallia*, XVI-1958, p. 17-23.

(15) Cf. *Études et Sports sous-marins* (F F E S S M), Marseille, n° 6, 1959, p. 15-28.

L'imbrication des amphores a pu être photographiée au cours du dévasage (fig. 18) et des éléments de bois remontés. Une partie de ceux-ci était dans un état de décomposition totale, en particulier la quille, complètement spongieuse. Il apparaît que la carène comportait une quille et une contre-quille ou carlingue (fig. 19) : mais les encoches de la carlingue semblent montrer que les membrures étaient alternativement constituées par des demi-couples (type du Grand Congloué) et des couples d'un seul tenant, allant de babord à tribord (type de l'île du Levant) : cet agencement donnerait un troisième type de membrure intermédiaire entre les deux précédents.

L'assemblage des bordés, avec tenons et mortaises est identique à celui des épaves

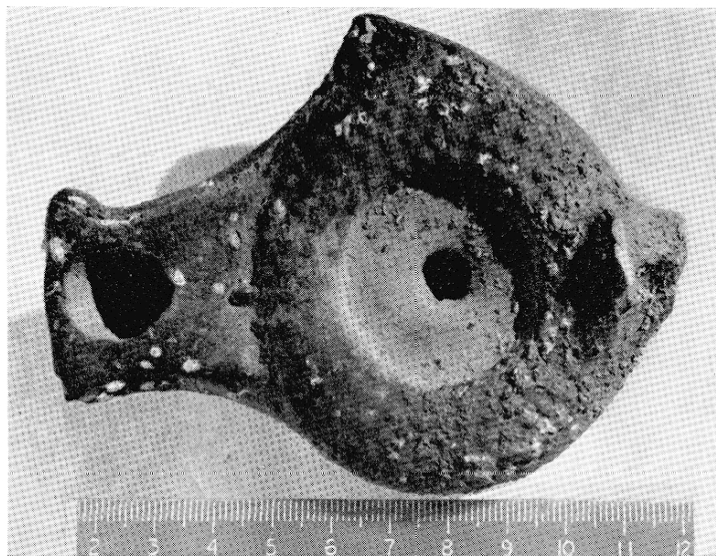


Fig. 21. — Épave du Dramont. Lampe delphinoïde. (Cl. J. M. Rouquette).

précédentes (fig. 20). Pas de placage de plomb, mais éléments de grément de plomb, tuyauterie, plombs de filets pyramidaux, épaisse feuille de plomb repliée (plomb de rame ?).

Vaisselle campanicenne de type C ; lampe delphinoïde avec poucier et anse annulaire (fig. 21), à réservoir tronconique et disque décoré de cinq zones circulaires de perles, en pâte orange, remontant au début de l'époque d'Auguste (Dressel 2) ; urnes à deux anses (fig. 22) ; amphores à huile ; G. B. entièrement corrodé pouvant être l'as au type de proue de galère de la fin de la République.

Les amphores remontées (Dressel 1 B) et déposées dans un local de la mairie de Saint-Raphaël (180 env.), apportent quelques marques nouvelles : H E R A C L I D (*es*) et 2 contremarques, sans doute au nom des exportateurs S suivi d'une ancre, déjà connue, et F A B (*ius*), cette dernière à 3 exemplaires. Rares opercules de chaux, incomplets : S E X..

Épave B : — M. Cl. Santamaria a découvert une seconde épave à 80 mètres S.-E. de l'écueil par 36-39 mètres de fond : amphores à col en bourrelet de tradition grecque et anses bifides (type Dressel 2-4)¹⁶ de 0 m. 94 de haut. (type représenté par plusieurs épaves

(16) *Gallia*, XIV-1956, p. 26, n° 1 (type Planier A).

sur la côte). Dans l'une d'elles, fragments corrodés de céramique d'Arezzo ce qui daterait l'épave de la fin du 1^{er} s. av. J.-C.

Épave C. Lion de mer : — Gisement disséminé, comprenant des amphores de dates différentes : type épave B¹⁷, amphores sphériques (Dressel 20), amphores à huile à col évasé, amphore à fond plat (Dressel 28) ; jas d'ancre en plomb (long. 0 m. 98).

A *Boulouris*, amphore sphérique (Dressel 20).

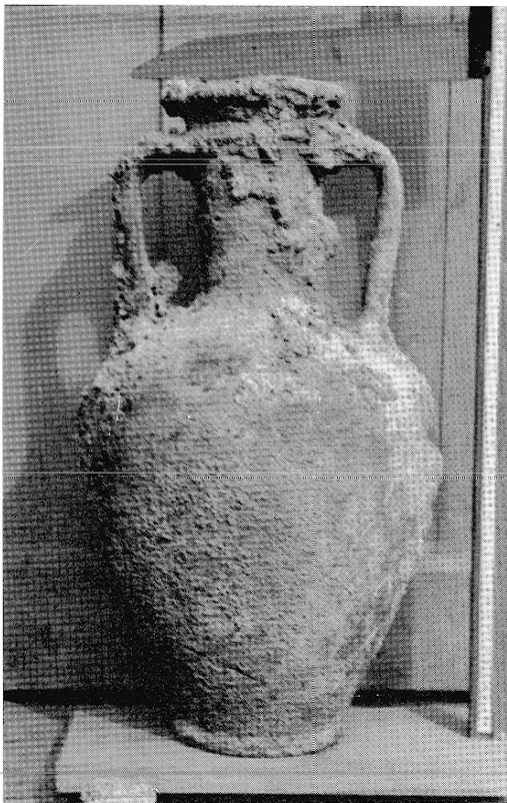


Fig. 22. — Épave du Dramont. Cruche à deux anses.
(Cl. J. M. Rouquette).

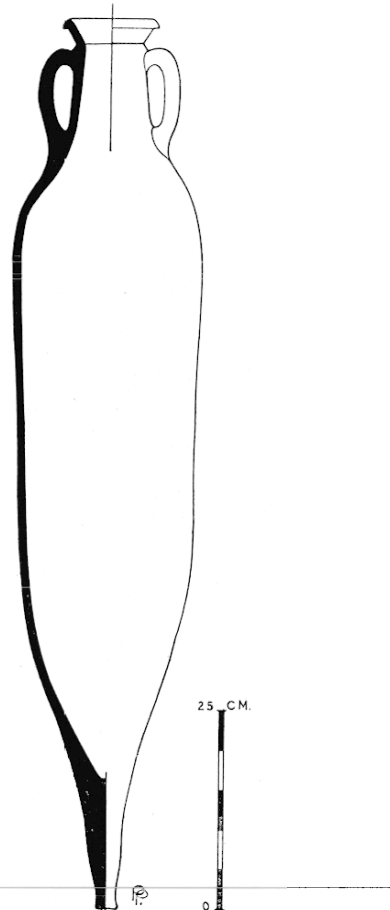


Fig. 23. — Épave B du Cap Roux. Amphore du Bas-Empire (haut. 1,14). (Dessin J. Charvoz) 1 : 10.

11. Côte de l'Estérel-Cap Roux. — *a*) à 300 mètres de la côte, au S. de la pointe de l'Observatoire, par —18 mètres, débris d'amphores dont un col portant sur la lèvre un nouveau timbre de *SES (tius)*¹⁷ et amphores à lèvre en bourrelet et anses bifides remontantes, du dernier type rhodien (Dressel 44)¹⁹ (M. J.-J. Egalon, à Menton) ;

b) à 300 mètres S.-E. du Cap Roux, entre Anthéor et le Trayas, par —38 mètres,

(17) Amphore attribuée par erreur à l'épave A (*ibid.* XVI-1958, p. 20, fig. 20).

(18) *Ibid.*, p. 29, fig. 34.

(19) Cf. V. GRACE, *BCH*, 1952, p. 530.

gisement complètement ensablé : amphores du Bas-Empire (Dressel-Lamboglia, 27) de forme cylindrique (fig. 23), à goulot étroit et petites anses (J. Charvoz, C.A.S.M. de Cannes, C 68).

ALPES-MARITIMES

12. Cagnes-sur-Mer. — Le groupe de Recherches sous-marines de Cagnes (MM. Camba, Deurricux, Rusek), auquel la ville a accordé un local pour son dépôt, a remonté dans sa prospection du Gros-de-Cagnes, par —8 mètres, des fragments d'ancre en fer antiques et un plomb de sonde, dont l'antiquité n'est pas certaine (déposé au musée Borély : haut. 0 m. 19 ; poids 13 kilogrammes) ; il est constitué par un cône très évasé (diam. 0 m. 16) surmonté d'un tenon percé d'un trou pour le passage d'un filin. La base du cône au lieu d'être plane est creusée de 4 dépressions triangulaires profondes de 1 centimètre dessinant une croix : type des plombs de sonde de l'ancienne marine à voile, enduits de suif, pour prendre l'impression du fond de la mer.

13. Nice. — A la pointe du cap de Nice, M. A. Portelatine (Exploration sous-marine, Nice) a découvert une épave étrusque avec amphores du VI^e s. analogues à celles du Cap d'Antibes²⁰. L'épave, qui est déversée sur le tombant de la falaise jusqu'à —80 mètres env., sera prospectée au bénéfice de la « Salle de la Mer » du Centre de Documentation archéologique de Cimiez.

14. Nice. — Une épave a été localisée à 100 mètres de la pointe Saint-Hospice à —40 mètres (MM. Allemand et Portelatine).

Un jas d'ancre de petit format (long. 0 m. 78) a été remonté au cap de Nice à 50 mètres du littoral, à —20 mètres, par M. Tozzi (déposé au Centre de Cimiez).

CORSE

15. Calvi. — M. H. Raibaldi a rassemblé au « Nord-Sud Subaqua Club », dont le dépôt doit être installé dans la citadelle de Calvi, des amphores trouvées au cap Revelatta, en particulier une petite amphore allongée (Dressel 17-27) du Bas-Empire et des pièces de gréement en plomb (pièce d'assemblage des pattes et boîte carrée, peut-être extrémité de la verge en bois de l'ancre).

16. Côte orientale. — Le Dr J. Biaggi, de la Société des Sciences Naturelles et Historiques de la Corse (Bastia), autorisé par la Direction, a fait avec son équipe une intéressante prospection de la côte orientale²¹ :

4 jas d'ancre en plomb (Club et Musée de Bastia) :

a) long. 2 m. 10 ; poids 222 kilogrammes, à 60 mètres d'un écueil situé à 2 kilomètres au N. de l'île Cavallo, par —15 mètres ;

b) long. 1 m. 02 ; aux îles Cerbicales, en face Porto-Vecchio, au S.-E. de l'îlot Maestro Maria, par —4 m. 50 ; décoré de deux groupes d'osselets en relief sur les deux bras du jas (fig. 24) ;

(20) *Ibid.*, XIV-1956, p. 32.

(21) Dr BIAGGI, *Études corse*, 21, 1959, p. 74. Un lingot en dépôt au musée Borély (C 140).



Fig. 24. — Épave des Iles Cerbicales (Corse). Jas d'ancre à quatre osselets. (Cl. Dr J. Biaggi).

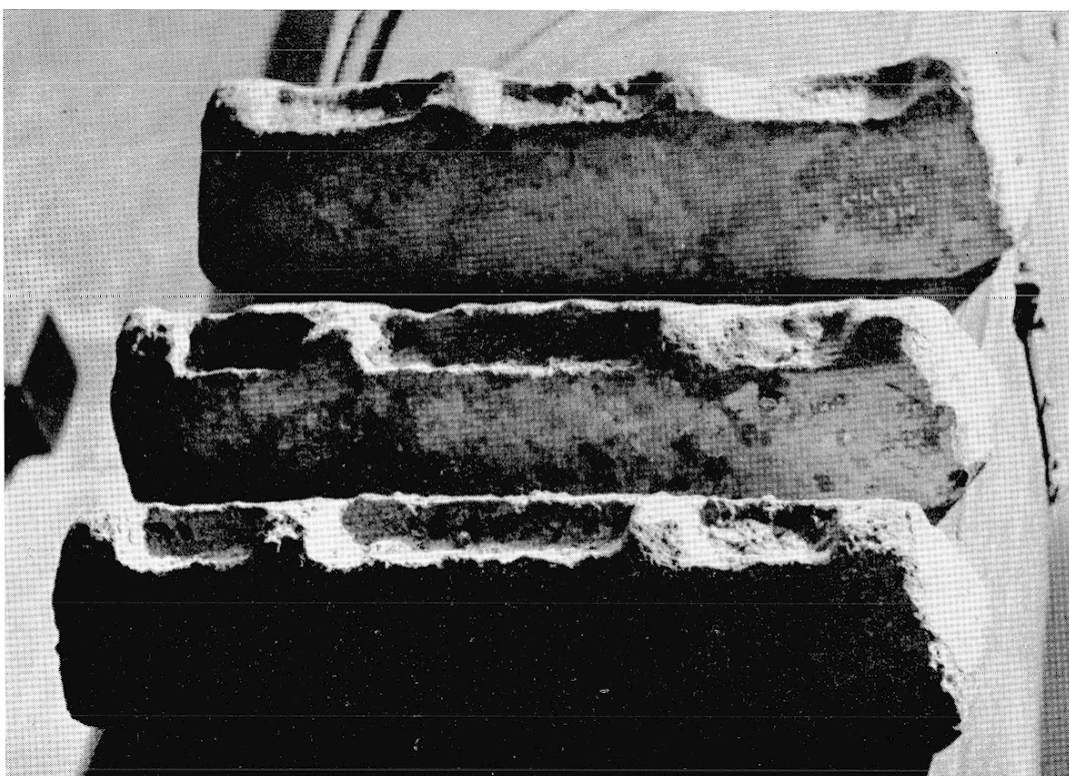


Fig. 25. — Épave de l'îlot Gavetti (Corse). Trois saumons de plomb avec marque. (Cl. Dr J. Biaggi).

c) long. 1 m. 60 env. ; poids 200 kilogrammes, au S. de Favone, par —12 mètres. jas avec branches recourbées, plantées irrégulièrement sur la boîte ;

d) long. 1 m. 50 ; au Cap Corse (côte O.), en face Canari, par —30 mètres.

Au pied d'un récif (immergé à —0 m. 50 sous la mer) au N. de l'îlot des *Gavelli*, près de Santa-Manza (N. de l'île Cavallo), 9 lingots de plomb avec marques (fig. 25), de 0 m. 40

env. de long., pesant 30/34 kilogrammes ; en forme de demi-cylindres, plus larges à la base qu'au sommet, portant chacun trois impressions très profondes, juxtaposées, dont le timbre couvert de concrétions n'a encore pu être déchiffré (sur une marque du milieu S O C... ?). Ce mode de timbrage est comparable à celui des lingots des mines ibériques d'Orihuela, au N. de Carthagène, au nom des *Roscii* (1^{re} moitié du 1^{er} s. av. J.-C.)²² et de ceux des épaves de Mahdia²³ et du Tibre²⁴.

L'analyse de M. J.-R. Maréchal montre que le plomb du lingot de Corse a des teneurs en cuivre (0,10 %) et en bismuth (0,001 %), des traces de fer et l'absence d'arsenic et de zinc, qui caractérisent les plombs de Mazarrón et de la Sierra de la Unión, au musée de Carthagène. Cette nouvelle découverte, dans le détroit de Bonifacio, « cimetièrre marin », paraît indiquer pour tous ces lingots, y compris ceux de Mahdia, une commune origine, l'Espagne du S. plutôt que les mines du Laurion, ce détroit étant la voie naturelle maritime de l'Espagne vers l'Italie centrale.

17. *Iles Lavezzi, Cavallo, Gavetti.* — La prospection de M. H. Chenevée lui a permis de déposer au Centre de Saint-Florent 7 amphores intactes et 25 cols de types différents.

Le Dr Della Rosa de Parme a prélevé 59 amphores et fragments près de l'île Cavallo ; elles ont été mises sous séquestre par la douane de La Spezia.

Fernand BENOÎT.

(22) M. BESNIER, Commerce du plomb à l'époque romaine, *Revue archéologique*, 1920, II, p. 238, fig. 5. Cf. les lingots à trois marques du musée de Carthagène.

(23) *Ibid.*, 1921, II, p. 102 (n° 57). La présence de lingots de ce type dans l'épave de Mahdia avait fait supposer une origine hellénique.

(24) *Ibid.*, p. 121, fig. 17 (n° 65), provenant du Coto Fortuna en Espagne.